

- 1 Edition 2025 : 4 clubs (5 équipes)
- 2 Se déroulera sous forme d'un championnat : tout le monde se rencontre (Al./Ret.):
- 3 Constitution des équipes /
De base, chaque équipe comporte 3 triplettes (plus 1 réserve par triplette)
Lorsqu'une équipe ne réunit pas 9 joueurs, on adapte la composition :
8 = 2 triplettes + 1 doublette
7 = 1 triplette + 2 doublettes
6 = 3 doublettes.
Dans tous les cas, les matchs se jouent 6 boules contre 6 boules.
MAIS : l'équipe qui aligne 3 joueurs, face à une doublette aura la possibilité d'également s'aligner en doublette si elle le désire.
Si un club sait qu'il ne pourra présenter que 6 ou 7 joueurs , il en avertira son adversaire, ceci afin que celui-ci puisse également adapter son nombre de joueurs convoqués et ainsi éviter d'éventuels déplacements pour rien.
- 4 Les joueurs doivent obligatoirement être membre du club pour lequel ils jouent.
- 5 Les clubs rentreront une liste des joueurs (par équipe) avant le début des matchs
- 6 Calcul du classement : vainqueur de la rencontre : 3pts (si 9/0-8/1-7/2) battu = 0
vainqueur de la rencontre : 2pts (si 6/3-5/4) battu = 1pt
- 7 Si égalité : comptage des victoires (de rencontre), ensuite des matchs gagnés.
- 8 Journée finale : au R.Charles-Quint P.C. , le samedi 13 septembre 2025
- 9 Tous les matchs doivent être joués avant le 11 septembre 2025
- 10 Transmission des résultats : auprès de Charly Gilles (charlygilles@gmail.com)
adresse : Clos des Musiciens, 1/8 à 1083 Ganshoren
- 11 Matchs se jouent en 13 pts.
- 12 On joue le cadre (càd boule sortie = boule éliminée)
- 13 PAF : de 25€ par équipe (compte : Gilles / BE31 7360 1121 2355)
- 14 En cas de remise (intempérie) ou déplacement d'un match, le responsable sera Immédiatement prévenu. Il sera également prévenu de la nouvelle date.
- 15 Les dates des matchs peuvent être modifiées, de commun accord.
Dans ce cas, il est impératif d'en avertir l'organisateur.
- 16 Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'organisateur.